

CERTIFICATION HORTICOLE

- Structure collective -

FORMULAIRE D'INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR POUR LA RECEVABILITE DE LA DEMANDE ET LA PROGRAMMATION DE L'AUDIT INITIAL

A retourner, complété et signé, à :

Ocacia
118 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris
Tél : 01 56 56 60 50 / Fax : 01 56 56 60 51
E-mail : certidurable@ocacia.fr

1. COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom de la structure collective :

Responsable de la structure collective :

Forme juridique :

N° SIRET :

Coordonnées du demandeur : (informations diffusées sur www.plantebleue.fr après obtention de la certification)

Adresse de la structure collective (siège social) :

.....

Code postal : Ville :

Tél (standard) : E-mail :

Site Internet :

Contacts pour la structure collective : (informations non diffusées)

Responsable de la structure collective :

Référent pour la certification (si différent) :

Tél : Nom :

E-mail : Fonction :

Tél :

E-mail :

2. DESCRIPTION DE LA STRUCTURE COLLECTIVE

Organisation de la structure collective

Présence de personnel salarié (présence le nombre) :

Description de la structure collective et périmètre de certification

Nombre total d'entreprises dans la structure collective :

Surface totale en production (toutes entreprises confondues) :

Périmètre de certification (si différent) :

Nombre d'entreprises à engager dans la certification :

Surface totale en production à engager dans la certification :

Description des entreprises à engager dans la certification

Un document à part précise pour chaque entreprise à engager dans la certification horticole :

- 1- La raison sociale de l'entreprise
- 2- la forme juridique de l'entreprise
- 3- Le N° SIRET de l'entreprise
- 4- L'année de création de l'entreprise
- 5- Le nom du responsable de l'entreprise

Les coordonnées complètes :

- 6- Adresse
- 7- Téléphone
- 8- E-mail

9- Le ou les types de production (*voir liste en Annexe page 4*)

10- La surface de production de l'entreprise, avec le détail suivant :

- Cultures de pleine terre extérieures (ou abri froid, hors-gel)
- Cultures hors-sol extérieures (ou abri froid, hors-gel)
- Cultures sous abris chauffés

OCACIA garantit la confidentialité des informations fournies dans le présent document.

3. MISE EN PLACE DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION HORTICOLE

Étape 1 : Diagnostic environnemental

Réalisation du diagnostic environnemental par chaque producteur : Oui / Non

Étape 2 : Audit de certification – Documents à joindre à la demande

Documents à joindre à la demande :

(Aucun dossier ne sera accepté en l'absence de l'un de ces documents)

- Le présent formulaire d'informations, **complété et signé** par le demandeur
- Les attestations de réalisation du diagnostic environnemental pour chaque producteur à engager
- Le descriptif des entreprises à engager dans la certification (voir page précédente)
- Le devis Ocacia, **signé** par le demandeur
- Le contrat d'engagement relatif au droit d'usage de la marque, **signé** par le demandeur, **en deux exemplaires**

4. OBSERVATIONS, REMARQUES DU DEMANDEUR :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e)
responsable de la structure collective :
certifie exactes toutes les informations fournies dans le présent document.

Je reconnais avoir pris connaissance et compris les exigences pour l'octroi de la certification horticole. Je déclare que toute différence de compréhension entre OCACIA et moi-même a été résolue.

Date :

Signature :

(Avec tampon du demandeur)

Annexe :

Liste à utiliser pour la description des activités des entreprises :

- Production d'arbres et d'arbustes d'ornement
- Production d'arbres et d'arbustes fruitiers
- Production de plantes en pot et à massif
- Production de plantes vivaces
- Production de fleurs et feuillages coupés
- Production de bulbes
- Production de jeunes plants de pépinière
- Production de jeunes plants horticoles
- Production de jeunes plants de légumes
- Production de plantes aquatiques